



CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENTENAC-EN-MINERVOIS

Mardi 15 mai 2018
A 18 H 30 - Salle du 3^{ème} âge

Membres du Conseil Municipal :

ABOAF Christine, BASSÉ Freddy, BOUCABELLE Michel, CALCOEN Guy, FUND Sabine, GALANT Jean, GOUY-RATAJCZAK Joëlle, LAPALU Christian, MINGUET Anne-Marie, NEGRE Gilbert, PAGES Jocelyne, PILAT Stéphanie, PLA Bernard, VERMANDELE Delphine, VIDAL Mathieu.

Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	10
Nombre de conseillers absents :	3
Procurations :	2

Secrétaire de séance : Mme. Joëlle GOUY-RATAJCZAK.

Monsieur le Maire ouvre la séance sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du Compte rendu de la séance du 13.04.2018.

➤ Accord à l'unanimité

2. Délibération pour Décision Modificative n° 1 au Budget Primitif 2018.

Monsieur le Maire informe ses collègues qu'il convient de modifier le Budget primitif M 14 / 2018 pour permettre ou régulariser les paiements suivants :

- CARGLASS Franchise Bris Glace : 47.36 €
- Subvention Nouvelle Association « Parents d'élèves Ventenac / Sainte-valière » : 200 €

Pour ce faire, le Budget Primitif M14/2018 sera modifié de la façon suivante :

Fonctionnement ⇔

Art. 60632 Fourniture de petit équip.	(-)	248.00 €
Art. 678 Autres Charges Exceptionnelles	(+)	48.00 €
Art. 6574 Subventions Fonct. Aux Assoc.	(+)	200.00 €

➤ Accord à l'unanimité

3. Demande de subvention association des parents d'élèves « Ventenac / Sainte-Valière ».

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la demande de l'Association des parents d'élèves de Ventenac et Sainte-Valière qui sollicite une subvention de fonctionnement pour l'année 2018. Monsieur le Maire propose de leur attribuer une subvention de 200.00 €

➤ Accord à l'unanimité

4. Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant pour la compétence « Politique locale du commerce et soutien aux activités » du territoire de la CAGN.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de désigner représentant titulaire et un représentant suppléant pour le volet compétence « Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales » du Territoire du Grand Narbonne.

Sont proposés :

- M PLA Bernard représentant titulaire
- Mme PILAT Stéphanie représentante suppléante.

➤ **Accord à l'unanimité**

5. Délibération pour avis sur le projet de plan partenarial de gestion de la demande de logement social du Grand Narbonne.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la loi dite « ALUR » confère aux EPCI la gouvernance et la politique de gestion de la demande et des attributions des logements sociaux.

Un projet de plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (PPGD) est soumis au Conseil Municipal pour avis.

Après lecture considérant que le projet permet de consolider les règles et les processus communs dans l'attribution des logements locatifs sociaux pour garantir l'équité d'accès de chaque demandeur à l'ensemble des parcs de logements et des territoires et favoriser ainsi la mixité sociale. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal un avis favorable.

➤ **Accord à l'unanimité**

6. Avis sur le Projet Régional de Santé.

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal la mouture du Projet Régional de Santé après débat un avis favorable à l'unanimité des membres présents est donné au projet Régional de Santé.

7. Demande de soutien à la Maison Médicale de Garde de Narbonne.

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal le courrier de la communauté d'agglomération du Grand Narbonne qui indique que l'ARS a signalé une baisse très importante de subventions en direction de cette maison médicale de l'ordre de 60 000 € et par lequel il sollicite un courrier de soutien de la commune en faveur de Maison Médicale de Narbonne pour le maintien des subventions de l'ARS.

➤ **Accord à l'unanimité**

8. Délibération pour numéroter des parcelles à construire rue du Pont Neuf.

Monsieur le Maire informe ses collègues qu'il convient de créer les numéros : 1 bis – 1 ter – 3 – 3 bis dans la rue du Pont Neuf qui sont des parcelles destinées à la construction.

➤ **Accord à l'unanimité**

9. Délibération pour numérotter des parcelles à construire rue des Tamaris.

Monsieur le Maire informe ses collègues qu'il convient de créer les numéros :
5 bis et 5 ter dans la rue des Tamaris qui sont des parcelles destinées à la construction.

➤ **Accord à l'unanimité**

10. Délibération pour approbation de l'extension du réseau public d'électricité par le SYADEN.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de créer un nouvel ouvrage électrique (extension réseau) pour permettre la construction sur la parcelle A 420 à partir du poste ateliers relais situé en Zone Artisanale pour un montant de 6 930 €.

➤ **Accord à l'unanimité**

11. Demande de subvention de l'ADEPAPE (Association d'entraide aux personnes admises à la protection de l'enfance).

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal la demande de subvention de l'ADEPAPE qui sollicite une subvention pour l'année 2018. Les subventions aux Associations ayant été votées et la commune ayant un budget serré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres n'accorde pas de subvention pour l'année 2018 à l'ADEPAPE.

Fin de séance 19 h 45

Le Maire,

Christian LAPALU.